

Nous croyons que l'importance de cette pièce nous oblige à la publier dans son entier, car elle est d'autant plus précieuse pour notre histoire, qu'elle nous donne le nom du capitaine châtelain de Chazay, l'homme légendaire connu sous le nom de Baboin dans les siècles suivants (26.)

Le chevalier Hugues Spiny, alors capitaine châtelain royal de Pouilly, reçoit la charte du roi, et se transportant à Chazay, il assigne par devant lui les sujets de la baronnie, un jeudi, sous la Loge, comme c'était la coutume. En voici la teneur :

*Nos Hugoninus Spiny, castelanus regius Polliaci monialis, Commissarius in hac parte, à magestate regis deputatus, cujus*

tous les capitaines châtelains de son ressort. Le château, dont on voit encore quelques ruines, se trouvait à une faible distance du village, sur le penchant oriental de la colline et était un des mieux défendus de la contrée. Il y a quelques quarante ans, on y voyait une tour, vieux reste du château féodal, entourée encore de fossés qu'on traversait sur un pont-levis. Au bas de ce donjon était un profond souterrain qui devait servir de prison; l'on y descendait par une échelle, comme dans les oubliettes.

Pouilly-le-Monial se trouve à une huitaine de kilomètres d'Anse et autant de Chazay. Il ne faut pas confondre Pouilly-le-Monial avec Pouilly-le-Châtel, château fort des sires de Beaujeu et qui fut souvent leur résidence. Ce fut dans celui-là, disent quelques auteurs, qu'Édouard II, le dernier de cette maison, s'était réfugié après avoir enlevé la fille de Guionnet du Bessé, le premier échevin de Villefranche...

(26) Nous avons eu le plaisir de découvrir cette charte aux archives du département du Rhône, fonds d'Ainay, *Inventaire Pupil*, charte 275. C'est une grande feuille de parchemin assez bien conservée et dont il est facile de rétablir le texte parfois légèrement altéré par cinq cents ans d'existence.